



SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix BP149 51055 REIMS
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53 51@se-unsa.org <http://sections.se-unsa.org/51/>



SE-UNSA Marne

Flash infos du 23 octobre 2009

Merci d'afficher la pièce jointe

1/ CTPD et CDEN

2/Changer de département : projet de note de service

3/ Aide personnalisée : point de situation

4/ Réunion d'information syndicale sur Epernay

5/ Questionnaire en ligne santé au travail

6/ Masterisation : lettre intersyndicale au Ministre

7/Société : fichier de police

1/ CTPD et CDEN (partie 1^{er} degré)

Bilan rentrée scolaire 1^{er} degré Marne : - 42 élèves (le ministère avait prévu -341 !)

Augmentation des élèves en maternelle + 179 , réduction en élémentaire : -255 ASH : +34

Ouverture à la rentrée d'une classe élémentaire à Fagnières

Moyenne départementale des élèves par classe : 22,20

Pont de l'ascension : acté pour cette année, malgré la précipitation...reconduit pour l'an prochain (>M3/11)

Dispositif accompagnement élèves handicapés : AVS

En 2008 : 2142 élèves dans le département dont 453 ont bénéficié d'un AVS. Les moyens donnés par le département sont nettement supérieurs à la moyenne nationale mais ne suffisent pas. Difficulté de recrutement pour les élèves en milieu rural

Le SE-UNSA a insisté sur la nécessité de recruter des personnels formés sur des postes stables (statuts)

Taux de scolarisation des 2 ans : Marne 15%. National : 18% (le chiffre Marne était à 37% dans les années 2000/01)

Accompagnement éducatif : coût 211000€pour les écoles en Education Prioritaire.

Ecoles numériques rurales : 27 communes dotées avant les vacances, + 27 en cours + 2 écoles privées, 7 dossiers refusés mais qui feront l'objet d'une seconde phase d'attribution

2/Changer de département : projet de note de service

La note de service concernant les mouvements entre départements n'est toujours pas sortie. Le SE-UNSA a été destinataire du projet et a demandé des modifications lors d'une réunion multilatérale au Ministère. Depuis nous n'avons aucune autre information et nous réinterpellons le Ministère.

Lire les détails du projet, ce que le Se-UNSA a dénoncé ou demandé

→ <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article309>

Pour recevoir le fascicule 2010, envoyez nous un mail au 51@se-unsa.org

3/ Aide personnalisée : point de situation

2 Réunions ont eu lieu au Ministère

- Comité de suivi sur l'accord relatif aux 108 heures, en présence de membres du MEN ainsi que du SE-UNSA et du Sgen-cfdt, seuls signataires de l'accord.

- Groupe de travail national sur l'aide personnalisée. en présence de la DGESCO, de la DGRH et du côté des organisations syndicales, du SE-UNSA, du Snuipp, du Sgen et du SIEN-UNSA (syndicat des IEN).

Nous avons exigé des données complètes et fiables : sortir du ressenti et de la version « vie en rose » du MEN. Le SIEN a soutenu nos remarques et demandes.

Interventions du SE-UNSA (tous les détails → <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article310>)

Si les collègues semblent, globalement, trouver un intérêt à l'aide personnalisée pour les élèves présentant des difficultés légères ou passagères, il n'en demeure pas moins que les difficultés organisationnelles et logistiques mais aussi les pressions que font subir les administrations locales, pèsent considérablement sur leur implication et leur investissement dans ce dispositif.

Le SE-UNSA a aussi rappelé que l'aide spécialisée et l'aide personnalisée étaient bien distinctes et que les 60h ne pouvaient, en aucune façon se substituer à l'intervention des RASED, essentiels au traitement de la grande difficulté scolaire.

(Nous avons publié un article avec le distinguo aide spécialisée/aide personnalisée que vous retrouverez sur cette page : http://sections.se-uns.org/51/IMG/pdf/4_p_RASED_Dispositif_60_h.pdf)

4/ Réunion d'information syndicale sur Epernay

Mercredi 18 novembre 9H/12H, maison des associations, rue Cervaux, salle 105

Pour les collègues du secteur d'Epernay, Sézanne ... merci de nous informer de votre participation

→ <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article79>

5/ Questionnaire en ligne santé au travail

Le SE-UNSA lance une enquête en ligne sur la problématique de la santé au travail.

Donnez votre avis sur ce lien → <http://www.se-uns.org/sante/intro.htm>

6/ Masterisation : lettre intersyndicale au Ministre

Lettre ouverte adressée aux ministres par le SE-UNSA, le SGEN, Sup recherche, l'UNEF, le SNUipp, le SNESup

Les organisations ci-dessus ont décidé d'interpeller à nouveau les ministres Pécresse et Chatel sur les conséquences néfastes d'un concours en fin de M2 et demandant que le concours se déroule à la fin du M1.

Il représente une large majorité des acteurs syndicaux et aura donc un certain poids.

Seul, le SNES-FSU n'a pas signé et casse encore l'unité syndicale.

La lettre sur notre site → <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article311>

7/société : fichier de police

Quand EDVIGE bégaye....réaction de l'UNSA sur notre site : <http://www.se-uns.org/spip.php?article1904>

Autres clics :

-Le mérite contre la justice : Vidéo → <http://www.se-uns.org/spip.php?rubrique198&num=22>

Marie Duru-Bella, sociologue, est interviewée par le Se-UNSA sur « le mérite dans la position sociale », l'égalité des chances ... 4 mn en images !

-Enquête direction d'école : questionnaire pour tous, directeurs ET adjoints, en quelques clics

→ <http://www.se-uns.org/spip.php?article1890>



L'équipe des militants du Se-UNSA Marne vous souhaite de bonnes vacances. Permanence à la section vendredi 30 octobre. Nous restons joignables sur nos portables.

7-Liens utiles

- **Infos 2nd degré** : → <http://sections.se-uns.org/reims/>
- **Infos UNSA Champagne Ardenne** : → <http://www.unsa-champagne-ardenne.com/>
- **UNSA Education** → <http://www.unsa-education.org/>

Vos contacts au Se-UNSA :

Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19 / Permanences mardi-mercredi-jeudi-vendredi

Jean-Michel ALAVOINE / 06 14 25 30 61 / Permanences mardi-mercredi-jeudi

Benoît FOLB / 06 14 25 29 64 / Permanence le lundi

Patrice BARTHELEMY / 06 14 25 29 58 / Enseignement professionnel

Philippe GARET / 06 14 25 30 00 / 2nd degré, permanences le lundi de 14h à 16h30

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre.